

Le 8 juillet 2019.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 8 juillet 2019, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Lise Nolette, Roseline Boucher, Nancy Delisle, conseillères  
Messieurs Michel Roy, Jean-Marie Poulin, Jean-Luc Lavigne, conseillers  
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme Luce Périard ouvre la séance et fait la lecture du projet d'ordre du jour, complété de quelques sujets complémentaires.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 3 juin 2019, et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste fournie par la secrétaire :

Régie d'incendie des 3 Monts	2 <sup>e</sup> versement	8 812,33 \$
Protection incendie MCI	insp. extincteurs	264,10
Bionest	inspection 4 particuliers (repayés)	1 136,36
Serge Leblanc CPA	comptabilité fin d'année	3 891,90
Christiane Leblanc	ins. 1 sem. vacances	1 875,39
Mario St-Cyr	all. dép. juillet	300,00
Gilles Leblanc	c.c. juin	100,00
Alain René	surveillance + facturation internet	560,51
Télébec	usine	97,68
Gesterra	vidange fosse (repayé)	544,80
Rogers	2 cellulaires	89,65
Gesterra	transport matières juillet	3 608,19
....	traitement matières juin	1 190,27
Postes Canada	circulaires	128,46
Canac (Thibault)	matériel rép. prise cuisine	71,57
Vivaco	....	208,11
Loisirs collectifs des Montagnes	participation 2019	3 000,00
Buropro	moi auteur (remb. otj)	145,63
....	....	306,69
....	....	20,90
Renaud Bray	....	195,97
Receveur Général Canada		1 061,58

Ministère du Revenu	avril, mai juin	7 637,06
Entrepôt Produits Bureau	encre	192,01
FQM	abonnement	220,50
Alain René	batterie ordinateur	39,67
Coop Solidarité	essence pelouse	35,00
Vivaco	bois rép. tables pique-nique	68,80
Gilles Leblanc	....	55,00
Construction Berpier	rép. palier entrée bureau mun.	83,93
Petite caisse	courrier enregistré	12,15
Fortin Sécurité Médic	renouvellement trousse d'urgence (2)	91,21
Bionest	inspection 1 particulier (repayé)	284,09
Eurofins		136,82
Sogetel	garage	33,30
....	c.c.	69,89
....	bureau	68,60
....	internet	413,91
Geneviève Boutin	achat fleurs (repayé)	438,48
....	achat encre	143,68
Buropro	cadeaux finissants + maternelle	208,89
Somavrac	abat-poussière (2/3)	12 275,16
Hydro Québec	éclairage public	222,77
Copernic	entente bassin versant	245,00
	Total	<u>50 586,01 \$</u>

Salaires des employés : 4 301,91 \$

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes dans la salle.

Présentation de Taomie Pépin sur les recommandations du comité jeunesse de la MRC d'Arthabaska, différentes actions à poser pour soutenir, encourager, reconnaître l'implication des jeunes de même que la persévérance scolaire.

Il y a une petite correction au total de la page 54, initialé.

**01-07-19 PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LA MISE EN-PLACE DE MESURES EXPÉRIMENTALES SUR LA RIVIÈRE BULSTRODE**

Il est proposé par M. Jean-Marie Poulin, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suivant notre résolution 09-03-18, il soit versé un montant de 245 \$ en tant que notre contribution financière à ce projet.

**02-07-19 REFORME DU MODE DE SCRUTIN AU QUÉBEC**

**Considérant** que plusieurs partis politiques se sont engagés à mettre en place une réforme du scrutin en fonction d'une forme de proportionnelle ;

**Considérant** qu'une telle modification est susceptible d'avoir plusieurs effets importants tels qu'une diminution de la représentativité des régions, une diminution des liens entre un député et sa circonscription, et ce, malgré une augmentation de la diversité des opinions exprimées à l'Assemblée nationale ;

**Considérant** qu'une telle réforme ne devrait pas avoir lieu sans que toutes les conséquences possibles aient été analysées et expliquées à la population ;

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**Que** la FQM demande aux partis politiques se s'engager à :

**Procéder** à un examen approfondi et public des conséquences de toute réforme du mode de scrutin ;

**Maintenir**, dans toute réforme du mode de scrutin, le poids politique des régions du Québec ;

**Ne pas procéder** à une modification du mode de scrutin sans que celle-ci soit approuvée par une consultation populaire (référendum) ;

**Que** le président intervienne, si nécessaire, dans la campagne électorale pour faire valoir le point de vue des membres de la FQM.

**03-07-19 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE 2019-2020**

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham fasse une demande sur le programme d'aide à la voirie locale 2019-2020 au montant de 50 000 \$, pour du rechargement de gravier sur les chemins ou rangs suivants :

- Chemin du 10<sup>e</sup> rang
- 1<sup>er</sup> rang nord
- Rang St-Philippe

Demande d'aide Place aux jeunes Arthabaska : pas pour cette année.

**04-07-19 RÈGLEMENT D'EMPRUNT RÉGIE INCENDIE DES 3 MONTS**

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham adopte le règlement numéro 9 de la Régie d'incendie des 3 Monts, pour une dépense de 150 000 \$ et un emprunt de 150 000 \$, pour effectuer l'achat du garage municipal de la municipalité du Canton de Ham-Nord et effectuer des travaux de réparation.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Roseline Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Michel Roy pro-maire pour les mois d'août, septembre, octobre 2019.

Le conseil est d'accord pour prêter le petit chapiteau de la municipalité (considérant leur participation à l'achat) à Pêche Nicolet pour leurs activités à St-Rémi les 13-14-15 septembre 2019.

Le bureau municipal sera fermé du 19 juillet au 3 août, vacances de la directrice générale.

La prochaine assemblée régulière du conseil municipal aura lieu le **12 août**.

**05-07-19 RÉPARATION ENTRÉE BUREAU MUNICIPAL**

Suite à une demande de prix, il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Les Constructions Berpier Inc. de Ham-Nord au prix soumis de 4 541,51 \$. Nous profiterons d'une aide financière de 1 043 \$ du FDT, et le reste sera payé à même les surplus 2019.

**06-07-19 DEMANDE DE PRIX**

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une demande de prix à Les Constructions Berpier Inc. pour faire 2 petits toits au garage municipal.

**07-07-19 ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 PRÉSENTÉ AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**Attendu** l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques le 23 mars 2009 ;  
**Attendu** l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* qui prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale, chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités

pour l'exercice précédent ;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham adopte le rapport d'activités pour l'année 2018 présenté au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

Nous avons reçu la lettre du ministère des Affaires municipales, concernant la prochaine TECQ, 2019-2023. On attend que le gouvernement fédéral se prononce quant à l'admissibilité de certains bâtiments municipaux.

#### **08-07-19 CLASSIQUE DES APPALACHES – AUTORISATION DU DROIT DE PASSAGE**

Attendu que l'évènement La Classique des Appalaches se tiendra le 24 août 2019 ;

Attendu qu'un tel évènement exige une bonne collaboration avec les municipalités ;

Attendu que pour assurer la sécurité de tous les participants et des bénévoles impliqués dans l'organisation, le ministère des Transports doit obtenir l'autorisation des municipalités concernées dans le projet ;

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham autorise le passage des cyclistes sur la portion de routes lui appartenant le 24 août 2019 ;

La municipalité s'engage à collaborer avec le comité organisateur afin de planifier le bon déroulement de cette activité.

Le volet touristique de la corporation de développement économique de Victoriaville et sa région lance une invitation pour le lancement de leur positionnement touristique, le 10 juillet de 17h à 19h, au HUBloft de la CDEVR à Victoriaville.

Prix jeunesse MRC Arthabaska remis à Florence Boucher, Mme Périard le remet à Mme Boucher pour sa fille.

#### **09-07-19 RÉPARATION DALLE DE CIMENT ABRI À SABLE**

Attendu que la compagnie EXP est en charge de la réparation de la dalle de ciment de l'abri à sable (défaut de fabrication), tel qu'entendu dans une entente signée en décembre 2017 ;

Attendu que la compagnie EXP était responsable pour faire un appel de soumission pour cette réparation ;

Attendu l'ouverture des soumissions le 18 juin 2019, où il n'y a eu qu'une seule soumission ;

Attendu que l'analyse de la soumission a été faite et qu'aucun élément particulier n'a été constaté ;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham est maître d'œuvre pour ces travaux et doit confirmer l'acceptation de cette soumission ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter ladite soumission au prix soumis de 58 223,34 \$ taxes incluses de Construction David Perreault Inc. Une condition s'impose, que le ciment soit à prise rapide pour être capable de travailler dessus aussitôt que possible.

#### **10-07-19 ANNULATION RÉOLUTION 07-06-19**

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler la résolution numéro 07-06-19.

#### **11-07-19 CADEAUX NOUVEAUX DIPLOMÉS ET MATERNELLE**

Il est proposé par M. Michel Roy, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer un montant de 208,89 \$ pour remettre des bons d'achats aux nouveaux diplômés de la municipalité, de même que de petits articles scolaires pour les jeunes de maternelle.

**12-07-19 FAUCHAGE DE BORD DE CHEMIN**

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire le fauchage de bord de chemins tel que prévu avec le budget de 3 000 \$.

**13-07-19 TEST DE PASTILLES**

Pour faire suite à une plainte à l'environnement, il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire effectuer par COPERNIC des tests de pastilles colorantes sur 2 installations septiques au village. Les tests ne coûtent rien, seulement les frais de transports pour venir faire les constats et les rapports pour le ministère. Également une vérification de plantes envahissantes est demandée par une résidente, cela pourrait se faire en même temps, au village aussi.

**14-07-19 ACHAT D'UNE GRATTE EN V**

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'une gratte en V pour l'entretien des chemins d'hiver, au coût soumis de 12 363 \$ chez PJB Industries de St-Martin., le tout à même les surplus accumulés non affectés.

**15-07-19 TRANSFERTS DE FONDS**

Il est proposé par Mme Nancy Delisle appuyée par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les transferts de fonds suivants :

- Abonnements au poste fourniture de bureau
- Entretien intérieur c.c. au poste entretien extérieur
- Fourniture de bureau projet au poste comité enfants-familles
- Achats de fleurs au poste entretien terrain de jeux (nouveaux horizons)

**Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.**

Luce Périard, maire

Il est proposé par Mme Roseline Boucher, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner l'assemblée au mercredi 17 juillet à 18h30.

L'assemblée se termine à 20h30.

Accepter sur proposition de M. Michel Roy  
Seconder par Mme Roseline Boucher

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1  
Directrice générale et secrétaire trésorière





